

## Groupe de travail inter-associatif de collecte de données

CALAIS

Sites

### Calais Main Sites January 2020

Sites as of 05/02/2020

- 📍 "International" Eritrea
- 📍 "Covoit" (Afghani)
- 📍 "Old Lid" (Afghani)
- 📍 "BMX" (Eritrean, Ethiopian)
- 📍 "RDV"
- 📍 Secours Catholique Calais
- 📍 Accueil Social
- 📍 Gare de Calais Ville
- 📍 Hôpital
- 📍 Le Locale



<p><b>Population à Calais</b></p>	<p>La population de personnes exilées est estimée, au 24/04, à 1112 personnes à Calais, vivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- principalement en grand groupe, souvent en nombre supérieur aux recommandations sanitaires émises par les autorités publiques et confinées dans la rue dans quatre zones de campements informels de la périphérie ( comme indiqué sur la carte montrant les principaux sites ci-dessus - communément appelés: RDV / Big jungle, BMX, Old Lidl, Virval),</li> <li>- ainsi qu'en plus petits groupes, sur des lieux dispersés dans le centre ville et / ou sous les ponts.</li> </ul> <p>Avec l'épidémie du Covid-19 et la fermeture des centres d'accueil de jour du Secours Catholique et du Local d'Utopia 56, la dynamique des mouvements évolue régulièrement.</p> <p>Estimation de présence d'enfants en situation de rue: entre 100 et 150 mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s (semaine 6: 20 au 26 avril). Le RYS a été en contact direct avec 106 mineur.e.s depuis le 16 mars dernier. Les maraudes du RYS (journée) et UTOPIA 56 (soirée) ont rencontré en moyenne 10 primo-arrivant.e.s par semaine sur les trois dernières semaines. Considérant que le RYS opère seulement 8h de maraude/semaine en moyenne et visite 1 site/semaine seulement, les associations non mandatées estiment que ce chiffre de 106 mineur.e.s isolé.e.s est au deçà de la réalité.</p> <p>Le reste de la population est constituée d'une majorité d'hommes seuls. Les plus grandes communautés viennent d'Érythrée, d'Éthiopie, d'Afghanistan, d'Iran et du Soudan. Il y a aussi des personnes de Syrie, du Kurdistan, de Côte d'Ivoire, de Somalie, du Tchad, du Mali, du Pakistan, d'Inde, d'Égypte, de Gambie, du Nigéria, du Ghana et du Maroc</p>	
<p><b>Langues parlées principalement</b></p>	<p>arabe, ahmarique, tigrinya, pachto, dari, farsi, français, anglais.</p>	

Semaine	Lieux de vie	Accès à la Santé	Accès à l'Eau/Hygiène/Assainissement	**Douches	Accès Abris/Hébergement/Logement	Accès Sécurité alimentaire et Nutrition	**Gestion des déchets (concernant tous les sites)	Accès articles non alimentaires	Accès à la protection de l'enfance - spécifique mineurs isolés
		- Pas de maraudes sanitaires.	- Pas d'accès permanent à l'eau, en dehors des distributions de LVA (association mandatée d'Etat), 2X/jour. - 8 toilettes mobiles présents sur site - Distribution limitée de savon et de kits d'hygiène par le distributeur alimentaire mandaté par l'Etat (La Vie Active) - Système de transport aux douches est assuré par La Vie Active.	L'organisation responsable de la distribution de nourriture, mandatée par l'Etat, donne accès aux douches avec un service de bus vers une douche cinq jours par semaine (du lundi au vendredi). Pas de séparation douche hommes/femmes/enfants ni d'installations adaptées aux personnes en situation de handicap. Absence de vêtements de rechange et/ou de possibilité de laver les serviettes de bain. Le système d'accès aux douches, la manque d'information dispensé et la crainte pour certaines personnes de perdre leurs biens s'ils quittent leurs lieux de vie limitent l'accès aux douches.	- Aucun accès à l'hébergement hormis le 115.	- 2 distributions par jour de LVA : petit déjeuner & déjeuner (un sandwich, un fruit et un yaourt) - Distributions quotidiennes de l'association non-mandatée Salam : petit déjeuner et denrées alimentaires quand disponible.	présence limitée de poubelles dans l'enceinte du site de distribution géré par l'Etat. Aucun système de collecte des ordures sur la majorité des sites. Situation d'assainissement extrêmement préoccupante. Nombreux témoignages de croissance de présence de rats.	- Distribution de tentes et sacs de couchage 4 fois par semaine par CAE / Utopia distribué également dans le centre ville lors de ses maraudes de nuit. - Des distributions de vêtements étaient assurées par Collective Aid sur les sites complétés par des distributions ponctuelles par différents groupes / individus indépendants : insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins. En raison du manque d'eau et de l'interruption du dispositif associatif de lavage des vêtements, la population demande régulièrement des sous-vêtements, des chaussettes et des t-shirts. Les articles les plus demandés sont toujours les chaussettes et les vestes chaudes. Depuis le 13 mars, Collectifs Aid a suspendu la distribution de vêtements afin de se concentrer sur les tentes d'urgence et sac de couchage.	- Reprie des maraudes du Refuge Youth-Service spécifique à l'identification de lien et orientation des MIE vers l'accueil provisoire d'urgence de l'association opératrice du Département le 9/04 -> 8 heures de maraude de reprise de contact = 49 MIE rencontrés au total, dont 16 nouveaux mineurs identifiés. Pas de changement majeur comparé avec les interactions avant l'arrêt. - FTDA continue à suivre le même processus pour identifier les MIE et les référer à leur accueil provisoire d'urgence. Présence quotidienne de FTDA pendant l'opération de mise à l'abri de la préfecture. FTDA passe brièvement sur tous les sites chaque jour (hors week end et en cas de crise COVID si urgence). Le commissariat de police est également un point de rendez-vous. - Information du département de reprise d'orientation vers accueil provisoire d'urgence en horaire de nuit (8/04/2020) depuis le commissariat de police -> partiellement efficace. - Accompagnement FTDA de MIE identifiés avec problématique de santé à la PASS (capacité restreinte et non applicable à l'ensemble des MIE présents sur le terrain) -> Amélioration présence FTDA sur les différents lieux de vie (reste insuffisante pour création de lien et identification totale) et coordination avec acteurs de terrain. - Maintien de lien par voie téléphonique avec certains mineurs (si viable): possession d'un téléphone, accès à recharge de batterie (et/ou crédit) en complément visite terrain - Système de coordination entre associations de terrain pour orientation fonctionnel mais sous-dimensionné par rapport à réalité de terrain (présence réduite des associations) - Contact direct de mineurs au téléphone d'urgence - 13 informations préoccupantes envoyées au département. (Total 20 depuis 16 mars) Aucune solution opérationnelle proposée à ce jour pour mise à l'abri effective et adaptée à la situation de jeunes sous emprise - 11 mineurs à l'abri effective confirmée (32 depuis le début de la crise COVID)
		- Pas de maraudes sanitaires.	- Pas d'accès permanent à l'eau, en dehors des distributions de LVA (association mandatée d'Etat), 2X/jour. - 3 toilettes mobiles présents sur site - Distribution limitée de savon et de kits d'hygiène par le distributeur alimentaire mandaté par l'Etat (La Vie Active) - Système de transport aux douches est assuré par La Vie Active.		- Aucun accès à l'hébergement hormis le 115.	- 2 distributions par jour de LVA : petit déjeuner & déjeuner (un sandwich, un fruit et un yaourt) - Distributions quotidiennes de l'association non-mandatée Salam : petit déjeuner et denrées alimentaires quand disponible.			
		- Pas de maraudes sanitaires.	- Pas d'accès permanent à l'eau, en dehors des distributions de LVA (association mandatée d'Etat), 2X/jour. - 3 toilettes mobiles présents sur site - Distribution limitée de savon et de kits d'hygiène par le distributeur alimentaire mandaté par l'Etat (La Vie Active) - Système de transport aux douches est assuré par La Vie Active.		- Aucun accès à l'hébergement hormis le 115.	- 2 distributions par jour de LVA : petit déjeuner & déjeuner (un sandwich, un fruit et un yaourt) - Distributions quotidiennes de l'association non-mandatée Salam : petit déjeuner et denrées alimentaires quand disponible.			
Semaine 4 : du 06/04 au 12/04		- Maraudes lundi et mercredi par MdM et vendredi par la CRF	- Un seul point d'eau est disponible, composé de deux robinets provenant de la même source d'eau. Situé près des huttes de la rue des Huttes - c'est la seule source d'eau pour les quelque 1 000 personnes qui vivent dans cette zone. - 10 toilettes mobiles sont installées dans la rue des Huttes - ce sont les seules toilettes prévues pour la communauté d'environ 1 000 personnes vivant entre la rue des Huttes et la rue des Verrières - Distribution limitée de savon et de kits d'hygiène par le distributeur alimentaire mandaté par l'Etat (La Vie Active) - Système de transport aux douches est assuré par La Vie Active.		Depuis le dispositif de mise à l'abri décidé par la préfecture, des bus sont affrétés rue des huttes entre 10h et 12h depuis le 03/04. - 06/04 : environ 10 personnes mises à l'abri. - 07/04 : 4 bus présent rue des huttes. - 08/04 : 3 bus, environ 36 personnes mises à l'abri. - 09/04 : environ 14 personnes mises à l'abri. - 10/04 : 6 bus, environ 69 personnes mises à l'abri.	- 2 distributions par jour de LVA : petit déjeuner & déjeuner (un sandwich, un fruit et un yaourt) - Distributions quotidiennes de l'association non-mandatée Salam : petit déjeuner et denrées alimentaires quand disponible.			
		- Les transferts à l'hôpital ne sont plus possible et les personnes ont peur de prendre le bus dû aux discriminations de la part des conducteurs, ce qui dissuade des personnes d'accéder à l'hôpital.			- L'hébergement citoyen d'urgence (à court-terme), notamment en cas de refus 115, est plus difficilement accessible dû au confinement et la situation sanitaire.	Accès plus limité depuis départ/capacité restreinte d'associations bénévoles qui fournissent de la nourriture.			
		Idem pour l'accès à la santé	Idem que la semaine 06/04-13/04.	Idem, pas d'interruption du service d'accès aux douches.	- Aucun accès à l'hébergement hormis le 115.	Au 19/04 : changement dans la composition du panier repas de LVA, sandwich, oeufs durs et une part de gâteau.	Idem pour la gestion des déchets.	Idem pour l'accès aux articles non alimentaires.	- Visite de tous les sites par équipe du RYS. En 9h30 de maraude = 44 MIE rencontrés au total, dont 11 nouveaux mineurs identifiés (30 au total depuis le début de la crise sanitaire malgré les restrictions de circulation), 2 mises à l'abri effectives (34 depuis le début de la crise COVID) par les orientations associatives non opératrices. 3 mises à l'abri souhaitées par les MIE échouées. - 9 informations préoccupantes envoyées au conseil départemental. (Total 29 depuis le début de la crise sanitaire) - Maintien du lien par le RYS par voie téléphonique avec certains mineurs (quand viable): possession d'un téléphone, accès à recharge de batterie (et/ou crédit) en complément visite terrain - FTDA continue à suivre le même processus pour identifier les MIE (passage bref sur tous les sites chaque jour, hors week end et par le commissariat de police) et les orientent vers leur accueil provisoire d'urgence en journée. Présence quotidienne de FTDA pendant l'opération de mise à l'abri de la préfecture. - Orientation vers accueil provisoire d'urgence via le commissariat de police présente de nombreuses difficultés. En journée, 2 mises à l'abri sollicitées par 2 MIE n'ont pas abouties : 1 témoignage d'empêchement par les forces de l'ordre de sortir du lieu de vie et 1 témoignage de crainte de se rendre au commissariat de police (sollicitant une mise à l'abri 3 jours de suite -> non présence de maraude FTDA ce week end = 3 nuits sans accès). En horaire de nuit : non disponible post 22h et 1 MIE rencontré (18/04) à 22h30. Equipe de maraude contrôlée en centre-ville en processus d'information envers un MIE, informée par les forces de l'ordre de la non-possibilité de mise à l'abri. - 1 MIE identifié avec besoin d'accès aux soins n'a pu bénéficier d'un transfert PASS via FTDA. Accès coordonné via RYS. (capacité restreinte et non applicable à l'ensemble des MIE présents sur le terrain) -> Amélioration présence FTDA sur les différents lieux de vie (reste insuffisante pour création de lien et identification totale) et coordination avec acteurs de terrain. - Les mineurs rencontrés n'ont pas tous connaissance des gestes barrières ni comprennent les conséquences potentielles de ne pas les respecter. - Système de coordination entre associations de terrain pour orientation des MIE est fonctionnel mais sous-dimensionné par rapport à la réalité de terrain (présence réduite des associations) et certaines carences de signalement et/ou dans les signalements. - Aucune solution opérationnelle proposée à ce jour pour mise à l'abri effective et adaptée à la situation de jeunes sous emprise
		Idem pour l'accès à la santé	Idem que la semaine 06/04-13/04.	Idem que la semaine 06/04-13/04.	- Aucun accès à l'hébergement hormis le 115.	Idem que la semaine 06/04-13/04.			
		La Croix Rouge est présente une fois par semaine pour le rétablissement des liens familiaux, et fait en même temps de la prévention sanitaire.	Idem que la semaine 06/04-13/04.		- Aucun accès à l'hébergement hormis le 115.	Pas d'information si la composition du panier repas LVA a changé pour ce lieu de vie également.			
		Idem pour l'accès à la santé	Idem que la semaine 06/04-13/04.		- Pas de mise à l'abri le 13/04, ni le 14/04. - Mise à l'abri le 15/04, 6 bus. - Pas d'information sur les mises à l'abri du 16/04. - Le 17/04, 10 personnes ont été mises à l'abri.	Pas d'information si la composition du panier repas LVA a changé pour ce lieu de vie également.			
Semaine 5 : du 13/04 au 20/04		Idem pour l'accès à la santé	Idem que la semaine 06/04-13/04.	Idem que la semaine 5 pour l'accès aux douches.	- Aucun accès à l'hébergement hormis le 115.	- 2 distributions par jour de LVA : petit déjeuner & déjeuner (un sandwich, un fruit et un yaourt, un œuf dur, une part de gâteau). Le 22/04 : LVA n'a pas distribué l'après-midi (car tensions le matin suite à l'expulsion). Le 26/04, une personne vivant dans la rue des huttes a apporté aux associations qu'il n'y avait pas eu de distribution ce jour. - Distributions quotidiennes de l'association non-mandatée Salam : petit déjeuner et denrées alimentaires quand disponible. - Depuis le 22/04 : le collectif Calais food collective (dépendant de l'Auberge des Migrants) distribue des colis alimentaires 3 fois par semaine, assez pour un repas par personne par jour.	Idem pour la gestion des déchets.	Idem pour l'accès aux articles non alimentaires.	- 1 Visite/site par équipe du RYS. 8h de maraude RYS = 32 MIE rencontrés (31 RYS+1 UTOPIA 96) au total, dont 4 nouveaux mineurs identifiés par le RYS et 1 par UTOPIA 96 (33 autres arrivants au total depuis le début de la crise sanitaire malgré les restrictions de circulation par le RYS + 16 rencontrés en maraude de nuit ou le week end par l'équipe UTOPIA 96). 2 mises à l'abri effectives (34 depuis le début de la crise COVID) par les orientations associatives non mandatées (direct terrain ou via commissariat de police). - 3 informations préoccupantes envoyées au conseil départemental. (Total : 32 depuis le début de la crise sanitaire). - Maintien du lien par le RYS par voie téléphonique avec 18 mineurs (quand viable): possession d'un téléphone, accès à recharge de batterie (et/ou crédit) en complément visite terrain - FTDA continue à suivre le même processus pour identifier les MIE (passage bref sur tous les sites chaque jour, hors week end et par le commissariat de police) et les orientent vers leur accueil provisoire d'urgence en journée. Présence quotidienne de FTDA pendant l'opération de mise à l'abri de la préfecture. - Orientation vers accueil provisoire d'urgence via le commissariat de
		Maraude (informations Covid-19) par MdM le 20/04							

Semaine 6 : du 20/04 au 26/04	Oldi Lidi	Idem ; avec un changement dans la quantité d'eau distribué par l'association non-mandatée d'Etat, Utopia 56, qui distribue dorénavant 300l par jour sur ce lieu de vie (augmentation des distributions d'eau pour le ramadan).		- Aucun accès à l'hébergement hormis le 115.	- Distributions quotidiennes de l'association non-mandatée Salam : petit déjeuner et denrées alimentaires quand disponible. - Depuis le 22/04 : le collectif Calais Food Collective (dépendant de l'Auberge des Migrants) distribue des colis alimentaires 3 fois par semaine, assez pour un repas par personne par jour.			police présente de nombreuses difficultés. (4 MIE primo arrivants ayant contacté RYS par téléphone n'ont pu accéder à mise à l'abri FTDA car crainte de se rendre au commissariat et ont marché jusqu'à St Omer. Contact perdu et mise à l'abri échouée) - Entrave à l'identification de potentiels enfants en situation de rue -> verbalisation par police municipale équipe UTOPIA 56 (25/04). - Les mineurs rencontrés n'ont pas tous connaissance des gestes barrières ni comprennent les conséquences potentielles de ne pas les respecter. - Système de coordination entre associations de terrain pour orientation des MIE est fonctionnel mais sous-dimensionné par rapport à la réalité de terrain (présence réduite des associations) et certaines carences de signalement et/ou dans les signalements. - Aucune solution opérationnelle proposée à ce jour pour mise à l'abri effective et adaptée à la situation de jeunes sous emprise.	
	BMX	Maraude (informations Covid-19) par MDM le 20/04	Idem que la semaine 06/04-13/04.	- Aucun accès à l'hébergement hormis le 115.	Idem que la semaine 06/04-12/04. avec un nouvel accès à la nourriture grâce aux distributions du collectif Calais Food Collective (depuis le 22/04 : le collectif distribue des colis alimentaires 3 fois par semaine, assez pour un repas par personne par jour.)				
	Big Jungle	Maraudes sanitaires : lundi par MDM, mercredi annulée (incident sécuritaire) et vendredi par la CRF. Interpellation d'un chauffeur de bus ligne 10 en direction de l'hôpital : refuse toujours de prendre les personnes extées (consigne de la Maire et de la société de bus)	Idem que la semaine 06/04-13/04.		21/04 : 25 personnes mises à l'abri, et le 25/04 : 26 départs.	Idem que la semaine 06/04-12/04. avec un nouvel accès à la nourriture -> distributions du collectif Calais Food Collective (depuis le 22/04 : le collectif distribue des colis alimentaires 3 fois par semaine, assez pour un repas par personne par jour.)			
Semaine 7 : du 27/04 au 3/05	Virval	Pas de maraude sanitaire	Idem que la semaine 06/04-13/04.						
	Old Lidi	Pas de maraude sanitaire	Idem que la semaine 20/04-27/04.	Idem, pas d'interruption du service d'accès aux douches.	Idem que la semaine 20/04-26/04.	Idem que la semaine 20/04-26/04.	Idem pour la gestion des déchets.	Idem pour l'accès aux articles non alimentaires.	- Visite de tous les sites par équipe du RYS. En 6h30 de maraude RYS = 22 MIE rencontré.e.s par le RYS et 26 MIE rencontré.e.s au total (22 RYS + 4 Utopia 56) dont 10 primo arrivants (6 RYS + 4 Utopia) en S7 soit un total de 59 depuis le début de la crise sanitaire dont 39 par le RYS et 20 en maraude de nuit/week end par Utopia 56). - 2 mises à l'abri effectives (35 depuis le début de la crise sanitaire) - 5 informations préoccupantes envoyées au conseil départemental. (Total : 37 depuis le début de la crise sanitaire) - Maintien du lien par le RYS par voie téléphonique avec 17 mineurs (quand viable) : possession d'un téléphone, accès à recharge de batterie (et/ou crédit) en complément visite terrain - FTDA continue à suivre le même processus pour identifier les MIE (passage bref sur tous les sites chaque jour, week end variable et par le commissariat de police) et les orientent vers leur accueil provisoire d'urgence en journée. Présence quotidienne de FTDA lors d'opération de mise à l'abri de la préfecture. - Orientation vers accueil provisoire d'urgence via le commissariat de police continue de présenter des difficultés -> une majorité de jeunes craignant de s'y rendre, n'accède donc pas à la mise à l'abri. - Pour les mineur.e.s rencontré.e.s ayant de fausses croyances en lien avec le COVID -> coordination RYS/MDM en cours. - Système de coordination entre associations de terrain pour orientation des MIE est fonctionnel mais sous-dimensionné par rapport à la réalité de terrain (présence réduite des associations) et certaines carences de signalement et/ou dans les signalements. Une session programmée pour nouveaux bénévoles via groupe MIE et en cours de définition par RYS en coordination avec UTOPIA 56. - Non connaissance des procédures d'orientation de MIE : o par officiers de police du département de la Somme = retour de MIE dans département de Pas de Calais sans mise à l'abri préalable via département - coordination inter départemental. Signalement (29/04) o Hôpital Calais (02/05) informe association non mandatée pour fin de prise en charge. Coordination avec MDM et Département pour rappel de protocole à l'hôpital. - 2 MIE témoignent d'incidents en lien avec les forces de l'ordre (démantèlement -> confiscation de documents personnels et usage de bombe lacrimogène) -> en cours de suivi. - Aucune solution opérationnelle proposée à ce jour pour mise à l'abri effective et adaptée à la situation de jeunes sous emprise. - Entrave à l'identification de potentiels enfants en situation de rue -> verbalisation par police municipale équipe UTOPIA 56 (01/05).
	BMX	Pas de maraude sanitaire	Idem que la semaine 06/04-13/04.		Idem que la semaine 20/04-26/04.	Idem que la semaine 20/04-26/04.			
	Big Jungle	Maraude sanitaire le lundi 27/04 par MDM. Maraude sanitaire+soins infirmiers CR mercredi 29/04. Pas de maraude le vendredi 1/05 car non fonctionnement du dispositif coordonné ; Protection civile absente et PASS fermée	Idem que la semaine 06/04-13/04.		28/04 : 25 personnes mises à l'abri & le 30/04. 10 personnes mises à l'abri.	Idem que la semaine 20/04-26/04.			

